



Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État auprès du Ministre
de l'action et des comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

Paris, le 8 octobre 2019

N/Réf : CC/SF
N° 176 - 20191008

Monsieur le Secrétaire d'État,

L'ensemble des organisations syndicales siégeant au Conseil d'administration du CNFPT (CGT, CFDT, FA-FPT, FO et UNSA) souhaite vous rencontrer afin d'évoquer avec vous leurs inquiétudes quant à l'avenir de la formation professionnelle des agentes et agents de la Fonction publique territoriale et du CNFPT.

En effet, alors que ce dernier subit pour la quatrième année consécutive la baisse du taux plafond de la cotisation des employeurs à hauteur de 0.9 % de la masse salariale, la loi dite de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 prévoit que le CNFPT devra verser aux centres de formation d'apprentis une contribution fixée à 50 % des frais de formation des apprentis. Cette nouvelle mesure, qui va fortement impacter l'offre de formation du CNFPT, ne s'accompagne à ce jour d'aucun financement dédié à l'apprentissage.

Nous sommes profondément attachés au droit à la formation professionnelle qui constitue un élément déterminant pour le maintien et le développement de la qualité d'un service public de proximité, du statut de la Fonction publique territoriale, garant de la séparation du grade et de l'emploi, outil au service de la carrière des agentes et agents.

... / ...

Espérant que vous entendrez que seule la qualité pérenne du service public dans les territoires guide notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération CGT des Services publics
Christophe COUDERC
Vice-Président du CNFPT



Pour la CFDT – INTERCO
Marie MENNELLA
Administratrice au CA du CNFPT



Pour la FA-FPT
Caroline CHARRUYER
Administratrice au CA du CNFPT



Pour FO
Hélène BROCC
Présidente du Conseil national d'orientation
Administratrice au CA du CNFPT



Pour l'UNSA
Christine JOSSET - VILLANOVA
Administratrice au CA du CNFPT

